



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Detenus

Question écrite n° 50131

Texte de la question

M. Michel Fromet attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'augmentation inquiétante du nombre de suicides en milieu carcéral depuis un an. En effet, l'Observatoire international des prisons (OIP) constate dans son rapport annuel que le nombre des suicides en prison a augmenté en France de 30 % entre 1995 et 1996. L'OIP remarque par ailleurs que « les autorités concernées ne semblent pas avoir pris la mesure de la gravité de la situation » malgré le doublement du nombre de morts en détention depuis 1991. Pourtant, les données du problème sont aujourd'hui connues. Le moyen utilisé le plus souvent est la pendaison. 68 % des suicides ont lieu dans les six premiers mois (dont 20 % dans les quinze premiers jours de détention). D'autre part, il a été constaté que les pointes hebdomadaires se situent en fin de semaine et les populations à risques sont essentiellement les jeunes et les femmes. Cette situation est tout à fait inquiétante et appelle la mise en place d'une politique de prévention spécifique et de suivi médical spécifique des personnes demeurant en milieu carcéral. Il souhaite donc connaître les actions actuellement menées par le Gouvernement pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50131

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1620